

ANNEXE I

REFERENTIEL PROFESSIONNEL

1. CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Le moniteur éducateur exerce son activité dans le champ de l'action sociale ou médico-sociale. Il exerce dans le respect de la définition du travail social figurant à l'article D. 142.1-1 du code de l'action sociale et des familles. Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande de la personne accueillie ou accompagnée¹.

Le moniteur éducateur contribue à l'accompagnement socio-éducatif d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de vulnérabilité et/ou en situation de handicap. Il intervient à toutes les étapes du projet personnalisé dans le respect du droit et des libertés des personnes dont il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination. Il accompagne les apprentissages et soutient le développement des capacités de socialisation, d'autonomie et d'insertion des personnes. Il participe à l'organisation de la vie quotidienne dans l'établissement et anime des temps individuels et collectifs.

Le moniteur éducateur concourt au projet éducatif spécialisé. Il est force de proposition dans la conception et l'animation d'activités éducatives individuelles ou collectives à visée inclusive en cohérence avec les projets personnalisés et le projet d'établissement.

Il est amené à déployer ses actions dans et hors l'établissement ou le service. Quel que soit le contexte d'intervention, il veille au respect des droits de la personne et favorise un environnement de vie sécurisant et un bien-être physique et psychologique pour la personne et/ou le groupe.

Le moniteur éducateur inscrit ses actions dans un travail d'équipe et partenarial nécessaire à la coordination des activités, à la continuité de l'accompagnement et à la qualité du service rendu à la personne et à son entourage.

Il veille à la bonne application des procédures, au respect du règlement de fonctionnement, met en œuvre les recommandations de bonnes pratiques. Il s'inscrit dans une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle et adopte une posture réflexive.

Le moniteur éducateur intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que la personne ou le groupe soient auteurs de leur développement et renforcent les liens sociaux et les solidarités dans leur environnement de vie.

Champs d'intervention

Le moniteur éducateur exerce dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Il peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur privé non lucratif ou du secteur public.

Le moniteur éducateur intervient, à titre d'exemple, dans le secteur de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions, du handicap ou grand âge.

¹ Dans la suite du document, le terme personne sera employé.

2. BLOCS DE COMPETENCES ET ACTIVITES

Les compétences sont organisées en trois blocs de compétences non hiérarchisés entre eux.

Bloc de compétences : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours

Description du bloc de compétences

Le moniteur éducateur participe à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets personnalisés dans le cadre du projet d'établissement.

Il participe à l'organisation et à l'animation de la vie quotidienne ; il contribue à la mise en œuvre au quotidien d'actions collectives et individuelles, de projets collectifs ou personnalisés adaptés, facilite l'accès aux ressources de l'environnement ; il construit et anime des activités dans le domaine de l'accès à la citoyenneté

Activités du bloc de compétences

- Participer au projet personnalisé
- Participer à l'organisation et à l'animation de la vie quotidienne

Bloc de compétences : Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive

Description du bloc de compétences

Le moniteur éducateur participe, dans son volet éducatif, à la co-construction et à la mise en œuvre du projet d'accompagnement de la personne au travers d'activités éducatives qui s'inscrivent dans le respect du projet personnalisé et du projet d'établissement ou de service.

Activités du bloc de compétences

- Participer à l'élaboration et à l'évaluation du projet éducatif spécialisé
- Mettre en œuvre des activités éducatives individuelles ou collectives adaptées à la personne ou au groupe et en cohérence avec le projet éducatif spécialisé

Bloc de compétences : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours

Description du bloc de compétences

Le moniteur éducateur exerce ses activités au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et participe de manière active aux réunions institutionnelles. Il entretient des relations professionnelles avec les partenaires concernés par la mise en œuvre du projet personnalisé et peut organiser des activités éducatives en partenariat sur le territoire.

Activités du bloc de compétences

- Accompagner la personne/le groupe dans le cadre d'un travail d'équipe et partenarial
- Participer à la vie de l'institution

La communication : une compétence transversale

La communication a été intégrée en tant que compétence transversale qui traverse l'ensemble des activités du moniteur éducateur. Cette compétence est contextualisée en lien avec les activités de chacun des blocs de compétences.

La communication s'entend comme transmettre, informer, communiquer avec, formaliser des écrits, représenter l'établissement ou le service, participer à la circulation de l'information.

3. REFERENTIEL PROFESSIONNEL

Bloc de compétences n°1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours		
Activités	Compétences	Indicateurs de compétences
Participer au projet personnalisé	Instaurer une relation professionnelle dans le respect de la singularité de la personne	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir la personne, son entourage - Créer les conditions favorables à l'expression et soutenir la parole - Développer une écoute attentive pour créer du lien - Observer les attitudes et comportements pour développer une compréhension de la personne
	Concourir à l'élaboration du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins et recueillir les attentes de la personne - Repérer les ressources et les capacités de la personne - Associer la personne et son entourage à l'élaboration du projet personnalisé - Participer à la définition des objectifs et à la rédaction du projet personnalisé
	Contribuer à la mise en œuvre du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Associer la personne à la mise en œuvre du projet personnalisé - Mobiliser les ressources et les capacités d'autodétermination de la personne - Veiller à l'exercice des droits fondamentaux et des libertés de la personne - Veiller au respect de la vie privée et de l'intimité de la personne - Prendre en compte le rythme de vie de la personne et ses attentes - Repérer les situations à risque ou les situations d'urgence pour la personne - Favoriser les situations de bientraitance et agir dans les situations de maltraitance - Gérer les situations à risque ou les situations d'urgence dans le respect des procédures établies
	Participer à l'évaluation du projet personnalisé avec la personne, son entourage et l'équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer et valoriser les évolutions de la personne - Identifier les difficultés de mise en œuvre du projet personnalisé - Réajuster les objectifs de l'accompagnement en fonction de l'évaluation - Proposer de nouvelles actions à mettre en œuvre

Participer à l'organisation et à l'animation de la vie quotidienne	Mobiliser les actes de la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie de la personne	<ul style="list-style-type: none">- Assurer une fonction de repère et d'étayage- Utiliser les actes de la vie quotidienne comme support des apprentissages- Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne- Mettre en œuvre des méthodes et transmettre des techniques pour permettre à la personne de réaliser les actes de la vie quotidienne de manière autonome- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité dans l'accompagnement à la réalisation des actes de la vie quotidienne
--	---	---

	Accompagner la personne dans les activités de la vie sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'apprentissage des règles de vie sociale - Permettre à la personne de situer les ressources de son environnement - Proposer et organiser des actions favorisant la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société - Informer et orienter vers des services adaptés à la situation - Accompagner la personne dans les différentes démarches - Accompagner la personne dans l'utilisation des outils numériques - Sensibiliser la personne sur les potentielles dérives de l'utilisation des outils numériques
--	--	---

COMPETENCE TRANSVERSALE COMMUNICATION

Compétence Communiquer dans le cadre de l'accompagnement social	Indicateurs de compétences <ul style="list-style-type: none"> - Adapter sa communication à la personne et l'entourage - Utiliser les outils de recueil de l'expression adaptés à la personne - Utiliser les techniques de l'entretien - Transmettre les informations adaptées relatives au projet personnalisé - Respecter les règles de confidentialité dans la transmission des informations
---	--

Bloc de compétences n°2 : Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive		
Activités	Compétences	Indicateurs de compétences
Participer à l'élaboration et à l'évaluation du projet éducatif spécialisé	Concourir à l'élaboration du diagnostic éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir les éléments permettant de comprendre la situation de la personne ou du groupe - Prendre en compte les besoins et les aspirations de la personne ou du groupe - Prendre en compte la place et le rôle de l'entourage
	Participer à la conception et à l'évaluation du projet éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la définition des objectifs et des étapes du projet éducatif - Proposer une méthodologie adaptée aux enjeux et aux spécificités du projet - Proposer des partenariats - Co-construire des indicateurs de réussite des actions - Réaliser des bilans intermédiaires, avec la personne et l'équipe - Proposer des axes d'adaptation du projet éducatif
Mettre en œuvre des activités éducatives individuelles ou collectives adaptées à la personne ou au groupe et en cohérence avec le projet éducatif spécialisé	Concevoir et animer des activités éducatives dans l'établissement ou le service	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des activités éducatives en prenant en compte les aspirations de la personne ou du groupe - Définir les objectifs et les modalités de l'activité en fonction de l'autonomie de la personne ou du groupe - Elaborer, gérer le budget alloué à l'activité et rendre compte de son utilisation - Rechercher l'adhésion et la participation de la personne ou du groupe - Mobiliser les ressources internes et externes à l'établissement ou au service - Veiller à la sécurité de la personne ou du groupe dans la conduite de l'activité - Respecter les protocoles et les consignes de sécurité - Prévenir les dysfonctionnements dans le groupe - Utiliser les techniques de gestion des conflits
	Contribuer à l'évaluation des activités éducatives	<ul style="list-style-type: none"> - Observer, analyser et rendre compte de situations éducatives - Associer la personne ou le groupe à l'évaluation des activités éducatives - Réajuster l'activité en fonction de cette évaluation
COMPÉTENCE TRANSVERSALE COMMUNICATION		
Compétence	Indicateurs de compétences	

Communiquer dans le cadre du projet éducatif spécialisé	<ul style="list-style-type: none">- Formaliser et restituer les éléments d'observation et d'analyse- Rédiger un projet d'activité éducative- Présenter et rendre compte du projet d'activité éducative à différents interlocuteurs- Créer des supports de communication adaptés aux personnes
---	--

Bloc de compétences n°3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours	
Activités	Indicateurs de compétences
Accompagner la personne/le groupe dans le cadre d'un travail d'équipe et partenarial	<p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer au travail d'équipe - Se situer dans une équipe en repérant les limites de sa fonction et de ses responsabilités - Repérer et mobiliser les ressources internes - Participer aux réunions de coordination et de synthèse - Organiser et ajuster ses activités en interaction avec l'équipe <p>Instaurer une collaboration professionnelle avec les partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les rôles et les missions des partenaires du territoire - Mobiliser les ressources partenariales - Etablir les collaborations nécessaires à la mise en œuvre du projet - Prendre part à des actions collectives partenariales
Participer à la vie de l'institution	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service - Participer à l'évaluation et à l'adaptation du projet d'établissement ou de service - Concourir à l'organisation des activités de l'établissement ou du service - Contribuer aux réunions institutionnelles et aux instances de participation <p>Participer à la démarche d'amélioration de la qualité de l'accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités - Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences - Contribuer à l'évaluation des pratiques professionnelles - Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation
COMPETENCE TRANSVERSALE COMMUNICATION	
Compétence	Indicateurs de compétences
Communiquer dans le cadre du travail d'équipe et partenarial	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter le cadre juridique du partage d'informations - Adapter sa communication orale et écrite aux interlocuteurs - Elaborer et transmettre par oral et par écrit les informations strictement nécessaires à la coordination des activités et à la continuité de l'accompagnement - Utiliser les outils de communication de l'établissement ou du service dont les outils numériques - Formuler et argumenter des propositions

- Se présenter et représenter son établissement ou service